

Les sources statistiques de l'enseignement supérieur

En 2005, l'enseignement supérieur français comptait 2 275 000 étudiants. Pour recenser au mieux ces étudiants et les décrire le plus finement possible, le bureau des études statistiques sur l'enseignement supérieur de la Direction des études, de la prospective et de la performance (DEPP) mobilise plusieurs sources statistiques. La diversité de ces sources tient essentiellement à la nature de l'enseignement supérieur français: de nombreuses formations sont offertes par des établissements de nature différente (universités, classes préparatoires aux grandes écoles...).

Nombre et caractéristiques des étudiants

La première catégorie de sources vise à dénombrer et caractériser les étudiants dans l'enseignement supérieur. Dans ce cadre, SISE (Système d'information sur le suivi de l'étudiant) est la principale source statistique. Mis en place en 1995 à l'intention des universités et des grands établissements, ce système concerne également aujourd'hui les instituts universitaires de formation des maîtres et les instituts catholiques. Son champ s'élargit toujours puisque les écoles normales supérieures, les écoles d'ingénieurs et de management sont en cours d'intégration. Les données recueillies par SISE sont extraites des logiciels de gestion des établissements concernés.

La DEPP a ainsi à sa disposition, pour chaque inscription, 70 variables environ, de trois types: sociodémographique, formation suivie et établissement. Outre le recensement du nombre d'étudiants dans chacune des formations, SISE offre une information très complète du fait de l'individualisation qu'elle permet et du nombre important de variables. De plus, la présence d'un identifiant national de l'étudiant (INE) dans ces fichiers donne la possibilité de suivre le parcours des étudiants en fusionnant des fichiers de plusieurs années consécutives.

Pour une partie des établissements non couverts par SISE, les sources visant à dénombrer et caractériser les étudiants se présentent aussi sous forme individualisée. Ainsi, le système d'information « scolarité » recense toutes les inscriptions dans les sections de technicien supérieur (STS) et dans les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) publiques et privées sous contrat du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR), dans un format proche de SISE. Il en est de même pour les données recueillies sur les étudiants inscrits dans les STS et CPGE relevant du ministère de l'Agriculture et dans les écoles paramédicales et sociales.

Pour toutes les autres formations, c'est-à-dire celles dispensées dans les STS et CPGE (y compris privées sous contrat et dépendant d'autres ministères), les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités et les établissements d'enseignement artistique et culturel, des enquêtes sur « papier » sont effectuées; l'information recueillie n'est plus individuelle mais sous forme de tableaux agrégeant les étudiants et croisant différentes variables (formation, nationalité, sexe, âge, profession et catégorie socio-professionnelle...). L'information issue de ces enquêtes est moins riche et les possibilités d'exploitation moins variées.

Ainsi, le recensement des étudiants dans l'enseignement supérieur est couvert par une dizaine d'enquêtes aux formats différents. Pour obtenir un panorama de l'ensemble du champ, il faut donc effectuer une synthèse de ces sources. L'absence de fichiers individuels pour certaines des sources limite les études: d'une part, la synthèse ne peut porter que sur des informations disponibles dans les enquêtes papier qui sont moins riches que celles des fichiers individuels. De plus, avec les renseignements agrégés recueillis dans les enquêtes papier, il

est impossible de comptabiliser correctement les étudiants inscrits dans plusieurs types de formations, ce qui conduit à surestimer le nombre d'étudiants. Au final, on détermine un nombre total d'inscriptions (y compris les étudiants en double compte) dans l'enseignement supérieur français ventilé principalement par formation, sexe et nationalité.

Autres indicateurs

Outre la première catégorie de sources sur les inscriptions, décrite précédemment, il en existe d'autres qui permettent de compléter notre connaissance du champ de l'enseignement supérieur. Tout d'abord, les différentes enquêtes précitées renseignent également sur les diplômés. Pour les universités, une enquête individuelle spécifique est effectuée en mai de l'année $n+1$. Pour les autres établissements, un volet particulier de l'enquête est réservé aux diplômés. Ainsi, à partir de ces données, certains indicateurs (taux de réussite, taux de diplômés du supérieur dans une génération) peuvent être mesurés.

Ensuite, le fichier OCEAN (Organisation des concours et examens académiques et nationaux) informe sur les candidats se présentant au baccalauréat à une session donnée. Outre des variables sociodémographiques et sur l'établissement d'origine, y figurent les notes et les résultats à l'examen. La présence de l'INE permet de suivre ensuite le parcours des bacheliers dans l'enseignement supérieur grâce à des fusions de fichiers. AGLAE (Autonomisation de la gestion du logement et de l'aide à l'étudiant) renseigne sur les étudiants boursiers. Ce fichier sert de base à des simulations sur les critères d'attribution des bourses et des études. On estime également la proportion de boursiers dans l'enseignement supérieur.

Enfin, la DEPP suit une cohorte de collégiens entrés en classe de sixième en 1995 (environ 20 000 élèves) jusqu'à leur

sortie du système éducatif, donc, pour une partie d'entre eux, dans l'enseignement supérieur. Les premiers bacheliers de cette cohorte ont été interrogés en 2002, et, depuis, chaque année jusqu'à la fin de leurs études. L'avantage de ce panel tient à sa faible taille qui laisse la possibilité d'interroger plus en détail les étudiants (sur leurs motivations, leurs difficultés...). Il permet par exemple d'étudier les choix d'orientation des bacheliers. À l'inverse, la faible taille limite les possibilités d'exploitations fines.

On retrouve dans les publications du MENESR la diversité des informations recueillies sur l'enseignement supérieur. Le MENESR produit régulièrement des ouvrages généraux qui décrivent le champ de l'enseignement supérieur (*État de l'école, Repères et références statistiques*). Des études plus détaillées sur l'ensemble des thèmes sont publiées sous forme de notes d'information ou de dossiers ainsi que dans des articles d'*Éducation & formations*. L'ensemble de ces publications est disponible sur le site Internet du Ministère*.

Jérôme Fabre

Bureau des études statistiques sur l'enseignement supérieur (MENESR)
jerome.fabre@education.gouv.fr

L'Observatoire de la vie étudiante et son enquête triennale

L'OVE* s'intéresse aux conditions de vie et aux comportements des étudiants, une préoccupation relativement récente en France. Créé dans le cadre de U2000 en 1989, il a mené sa première enquête lourde en 1994.

Avec le doublement du nombre d'étudiants entre 1985 et 1995, le retard sur l'observation des conditions étudiantes en France par rapport à des pays européens comme l'Allemagne (l'OVE allemand date de 1953) pouvait devenir très handicapant, en particulier dans le contexte de l'harmonisation européenne des cursus.

L'OVE produit essentiellement des enquêtes quantitatives lourdes à partir d'un cadrage des objectifs (observation des conditions de vie) piloté par un comité scientifique.

L'enquête est triennale. Une nouvelle vague d'enquête a été lancée en 2006, avec extension du périmètre d'étude. L'étude quantitative est administrée à 1 étudiant sur 20 inscrits à l'université. Questionnaire de 200 questions, demandant 45 minutes. Au total 90 000 questionnaires sont adressés, avec un taux de retour de 30 %, et la récupération d'environ 25 000 questionnaires exploitables. Le quantitatif est complété par des enquêtes en face à face dans les universités.

Aujourd'hui, l'utilisation d'Internet se développe, avec un excellent taux de retour.

Indicateurs: si l'objectif est bien de four-

nir les indicateurs les moins discutables, les plus fiables, sur les comportements étudiants, nul doute que les indicateurs recherchés puissent encore être améliorés. Exemple, l'étude de la pauvreté grave et durable: il est plus utile d'enquêter sur les demandes d'aides exceptionnelles que de partir du taux de pauvreté assis sur les ressources monétaires brutes.

Message essentiel des enquêtes: il n'y a pas d'étudiant type. Il faut se méfier de toute moyenne, tenir compte des nombreuses variables endogènes ou exogènes.

Les usages de ces enquêtes sont multiples: pousser les problématiques, produire des enquêtes plus approfondies, permettre à des spécialistes d'user de ces données à l'appui de leurs analyses. Et aussi rappeler à tous, particulièrement aux journalistes, la diversité des situations et des contextes.

Pour les bibliothèques: les enquêtes de 1994 à 2003 montrent une situation assez stable. Un quart des étudiants y vont une fois par semaine, 10 % n'y vont jamais. De 1997 à 2003, on constate une amélioration sensible du taux de satisfaction. Le point négatif (33 à 37 % des reproches) concerne les horaires.

Y.A.

Source: Guillaume Houzel, président de l'OVE, communication au séminaire Enssib-IGB du 7 février 2006 (voir, dans ce numéro, l'article d'Yves Alix, p. 5).

* <http://www.ove-national.education.fr>

Bibliographie

Voir, sur le site du Ministère, la rubrique *Outils de documentation et d'information*.

• **Sur le champ SISE**

- La situation des doctorants en 2004, *Note d'information* 06.07
- Les licences professionnelles en 2004-2005, *Note d'information* 06.12
- Les étudiants inscrits dans les 83 universités françaises en 2005, *Note d'information* 06.24
- Les instituts universitaires de formation des maîtres, *Note d'information* 05.34

* <http://www.education.gouv.fr>

• **Les autres enquêtes**

- Les écoles d'ingénieurs publiques et privées, *Note d'information* 06.22
- Les étudiants en IUT et STS. Année 2004-2005, *Note d'information* 05.33
- Les étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles. Année 2005-2006, *Note d'information* 06.23

• **La synthèse des effectifs**

- Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2004, *Note d'information* 05.31
- Les étudiants étrangers en France, *Dossier* n° 153

• **OCEAN et AGLAE**

- Résultats provisoires du baccalauréat France métropolitaine et DOM. Session de juin 2006, *Note d'information* 06.21
- Étude docimologique du baccalauréat scientifique, *Note d'information* 05.38
- Depuis 2001, trois étudiants sur dix sont boursiers, *Note d'information* 05.32

• **Le panel**

- Les bacheliers S: motivations et choix d'orientation après le baccalauréat, *Note d'information* 05.15
- Que deviennent les bacheliers, les deux années après leur bac? *Note d'information* 05.19